



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux Publics à la question parlementaire N°3071 du 20 octobre 2025 de l'honorable député Meris Sehovic.

L'honorable député s'enquiert au sujet du réaménagement des terrains avoisinant l'ancien Lycée technique agricole à Ettelbruck.

1) Quel est l'état d'avancement du projet de rénovation des terrains avoisinant l'ancien LTA et plus spécialement de la cour intérieure ?

Le projet de loi relatif à la rénovation et l'extension de l'ancien Lycée Technique Agricole à Ettelbruck a été déposé auprès de la Chambre des Députés le 22 octobre 2025. Il prévoit le réaménagement des terrains avoisinants et de la cour intérieure.

2) Quels sont les délais prévus pour la remise en état de l'ancien bâtiment du LTA ?

Le début prévisionnel des travaux, sous réserve du vote du projet de loi précité ainsi que de la délivrance des autorisations requises, est actuellement prévu pour mi-2026 avec une mise en service prévisionnelle pour la rentrée scolaire 2032/2033.

3) Une décision définitive a-t-elle été prise concernant la suppression totale ou partielle de la gare à bus et la suppression totale ou partielle du terrain de sport ? Le cas échéant, Madame la Ministre peut-elle fournir les éléments évaluant l'impact de ces décisions sur l'offre sportive du quartier et indiquer les solutions retenues pour compenser la perte éventuelle des équipements qui seront supprimés ?

À ce stade, aucune suppression totale ou partielle de la gare routière n'est prévue. Une réorganisation éventuelle du quai de bus existant sera étudiée dans le cadre d'un projet séparé.

Quant aux terrains de sport de l'ancien Lycée technique agricole à Ettelbruck, ils seront temporairement transformés en parking durant la phase des travaux. Toutefois, le programme de construction prévoit la réalisation d'un nouveau terrain multisports extérieur, divisible en trois parties, accompagné d'une piste d'athlétisme, au sein de l'enceinte du lycée, au pied de la colline, à proximité de la « Haardt ». Ainsi, l'accès sécurisé y est garanti étant donné que ces infrastructures sportives font partie intégrante du nouveau campus scolaire.

Luxembourg, le 12 novembre 2025

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes